

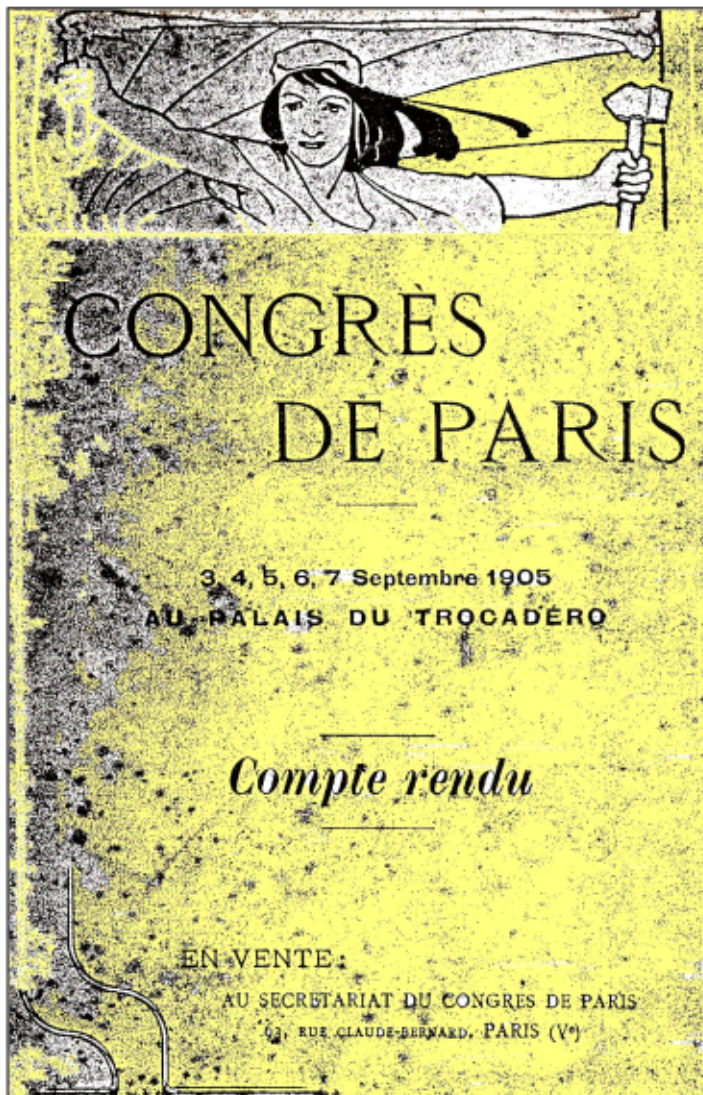
6

*Les cahiers de la Libre
Pensée bas-alpine*

2014

soutien:
1,50 €

La manifestation La Barre
devant le Sacré-Cœur de Montmartre
Journée populaire du Congrès International
de la Libre Pensée à Paris, le 3 septembre 1905



La manifestation La Barre devant le Sacré-Cœur de Montmartre

La journée populaire du Congrès International
de la Libre Pensée à Paris, le 3 septembre 1905

Il n'y avait pas de temps à perdre. Le rassemblement pour la manifestation La Barre était annoncé pour une heure de l'après midi, au pont Caulaincourt: Le matin, pendant la réception à l'Hôtel de Ville, la maquette de la statue du chevalier la Barre traversa Paris, sans incident. Elle fut placée sur son socle, en bordure de la rue Lamarck, juste dans l'axe et à quelques mètres seulement, de la basilique du Sacré Cœur.

Les organisateurs du Congrès et de la manifestation vinrent, des premiers, au pied de la statue. Tout un monde de curieux s'y rendit.

L'étonnement était général :

Deux ou trois agents, seulement, et de mine conciliante, gardaient la maquette. Mais, être inquiet c'était douter du talent de M. Lépine. Mieux valait constater que les curieux ne s'en allaient pas vite, et que bon nombre d'entre eux, assis sur le bord du trottoir, déjeunaient paisiblement.

Un repas cordial et rapide rassembla les organisateurs, non loin de la statue, entre autres, les citoyens *Petitjean, Jacques Prolo, Baudrit, Allemane, A. Cohen, Lerman, Schütz, Boilot, Doyen, Davoise, Chevais, Alleaume, Rogeon, Ségal, Pons* et le sculpteur *A. Bloch*, auteur de la statue.



Jacques PROLO, Secrétaire du Comité La Barre.

Au pont Caulaincourt, dès midi et demi, les congressistes et manifestants arrivent, avec leurs bannières, drapeaux rouges, insignes.

La foule monte sans cesse, des rues avoisinantes. Les tramways se vident, devant l'Hippo-Palace. Les congressistes de l'étranger qui ne connaissent ni Paris ni notre langue n'ont pas à chercher le point de départ de la manifestation, car la présence de nombreuses légions d'agents et de gardes républicains les renseigne amplement.

Les manifestants se groupent autour de leurs bannières respectives.

Les fanfares se placent.

Les jeunes pupilles, des patronages laïques du 20^e arrondissement, coiffés de bérets rouges, se mettent en tête du cortège.

_ Bravo ! Les gosses ! crie-t-on.

Cela ne leur plaît qu'à moitié. Ils semblent dire : « Si nous sommes ici, c'est que nous avons l'âge de raison. Nous ne sommes plus des gosses » !

Les camelots du matin reparaissent. On vend *l'Internationale*, *l'Anticléricale*, *la Carmagnole*.

D'autres chants, moins bien inspirés, et appelés à moins de succès, essaient de voir le jour.

Voici la Séparation :

Les mariages et les enterr'ments

Se feront partout civil'ment...

Et les naissances de vos enfants

Partout s'célèbreront gaiement

Dans la franchise et sans mystère,

D'avant monsieur l'maire.

Voici quelque autre strophe, que nous retrouvons dans « La Croix ».

C'est un jour magnifique

Pour les libres penseurs

Qui chasseront la clique

Et prendront l'Sacré-Cœur.

D'autre part, des feuilles cléricales étaient distribuées :

Camarades, on abuse de votre crédulité !

Non ! dit cette feuille reproduite en affiche ; La Barre n'est pas une victime de l'Église, mais bien des juges laïcs.

Nous nous en doutions tous,

Et puis, dira tout à l'heure Le Grandais, cela n'a pas d'importance, calotte cléricale ou calotte judiciaire, cela ne fait qu'un pour nous, encore aujourd'hui.

DEUX MOTS D'HISTOIRE

Jean François Lefèvre, chevalier De la Barre, né à Abbeville en 1747, allait entrer dans les armes lorsqu'il fut victime d'une odieuse machination. Intelligent et instruit, il s'était épris d'idées libérales. Il fréquentait des jeunes gens de mêmes tendances, groupés autour d'un des chefs du parti avancé, Maillefeu. Ce dernier avait un mortel ennemi dans la personne de Duval de Soicourt, lieutenant crimi-

nel, appuyé par tous les cléricaux d'Abbeville.

La Barre, de plus, était neveu de Mme de Brou, elle-même en rivalité d'intérêts avec Duval de Soicourt.

En 1765, un crucifix de bois, élevé sur le pont neuf d'Abbeville, fut mutilé.

De Soicourt désigna La Barre comme l'auteur de ce sacrilège.

Il l'accusa, en outre, d'avoir refusé de se découvrir au passage d'une procession, et d'avoir appris à chanter et chanté des chansons injurieuses pour la religion.

Cependant, pour envenimer l'affaire l'évêque, à grand bruit, faisait une réparation solennelle sur le lieu du sacrilège.



« La Barre⁽¹⁾ avoua les faits en ce qui concernait la procession et la chanson. Mais aucune preuve ne put être produite contre lui sur la question du crucifix. »

« Il fut cependant par le tribunal d'Abbeville à avoir la langue et la main coupées, et à être brûlé vif. »

« Il en appela au parlement de Paris qui, malgré l'illégalité des procédures et la jeunesse de La Barre, confirma la sentence, mais en ordonnant que La Barre serait décapité avant d'être brûlé. »

« Il subit son supplice avec un admirable courage, et au milieu de l'indignation générale. »

Au risque de faire plus de « deux mots d'histoire » nous reproduisons intégralement le curieux jugement rendu le 4 juin 1766 par le Parlement de Paris,

En ce qui concerne le sieur DE LA BARRE (principal accusé) :

Attendu qu'il a été déclaré dûment atteint et convaincu :

1° D'avoir, par impiété et de propos délibéré, passé le jour de la Fête-Dieu dernière à *vingt-cinq pas du Saint-Sacrement* que l'on portait à la *procession des Religieux* de Saint-Pierre-d'Abbeville, *sans ôter son chapeau* qu'il portait sur sa tête, *et sans se mettre à genoux* ;

2° D'avoir proféré des blasphèmes énormes et exécrables contre Dieu, la Sainte-Eucharistie, la Sainte Vierge et les commandements de Dieu et de l'Église, lesdits blasphèmes étant mentionnés au procès ;

3° D'avoir chanté deux chansons impies, remplies de blasphèmes les plus énormes et les plus abominables, mentionnés au procès ;

4° D'avoir rendu des marques de respect à des livres infâmes, dits philosophiques, au nombre desquels se trouvait le *Dictionnaire Philosophique Portatif* du

sieur Arouet de Voltaire, qu'il avait placés sur une planche dans sa chambre, et devant lesquels il passait en disant qu'il devait respect à ces livres plus qu'au Très Saint Tabernacle ;

5° D'avoir profané le Signe de la Croix, en faisant ce signe par dérision avec accompagnement de mots moqueurs et impies, mentionnés au procès ;

6° D'avoir profané le Mystère de la Consécration du vin, s'en étant moqué en prononçant à voix demi-basse, dessus un verre de vin qu'il tenait à la main, les termes impurs mentionnés au Procès, et ayant bu ensuite le vin ;

7° D'avoir profané les bénédictions en usage dans l'Église, en faisant des croix et bénédictions moqueuses sur un poulet rôti, dans une auberge, avec celle circonstance aggravante qu'il commettait cette abominable profanation un jour de vendredi ;

8° D'avoir enfin proposé au nommé Pérignot de lui servir la Messe, qu'il imitait par moquerie impie, et d'avoir simulé de bénir des burettes, en prononçant des paroles impures, mentionnées au Procès ;

(1) Extrait d'un dictionnaire qu'on ne peut suspecter, dans la circonstance.

Pour réparation de quoi, ledit Chevalier de La Barre a été condamné : à faire amende honorable devant l'Église collégiale de Saint-Wulfran, à Abbeville, où il sera conduit par l'Exécuteur de la Haute-Justice, et là, étant à genoux, nue tête et nus pieds, ayant la corde au cou, écriteaux devant et derrière, portant : *Impie, Blasphémateur et Sacrilège abominable et exécration*, et tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, dire et déclarer à haute et intelligible voix qu'il se repent de ses crimes et en demande pardon à Dieu, au Roi et à la Justice; et, audit lieu, avoir la tête tranchée et son corps jeté avec sa tête au feu dans un bûcher ardent, afin d'y être brûlés avec l'exemplaire saisi du *Dictionnaire Philosophique*, et les cendres jetées au vent.

Et, avant l'exécution, sera ledit Chevalier de La Barre appliqué à la Question ordinaire et extraordinaire, pour avoir par sa bouche la vérité sur tous autres faits résultant du Procès et la révélation de tous ses complices d'impies ;

En outre, tous ses biens, mis sous séquestre, seront confisqués au profit de Sa Majesté Très Chrétienne le Roi, ou à qui il appartiendra, sur iceux préalablement pris la somme de deux cents livres d'amende envers ledit Seigneur Roi, au cas que confiscation n'eut lieu à son profit.

La Cour du Parlement, la Grand Chambre assemblée, dit qu'il a été bien jugé par le Lieutenant Criminel d'Abbeville, met à néant l'appellation du sieur de La Barre, et ordonne que ladite Sentence sortira son plein et entier effet.

A LA BUTTE DE MONTMARTRE

C'est pour saluer la statue de ce martyr libre-penseur que 25 000 manifestants se sont réunis dans la rue Caulaincourt.

A une heure et demie le cortège s'ébranle.

En tête marchent les membres de la commission d'organisation du Congrès, et les membres du comité La Barre, les élus, puis les enfants du 20^e, les congressistes, les fanfares, les manifestants.

Sur tout le parcours, aux fenêtres des maisons, de nombreux spectateurs applaudissent.

Une ovation est faite au peintre Steinlen, l'auteur de la carte de congressiste, qui devant son atelier, en costume de travail, salue les manifestants.

Une fanfare, (celle de Persan, Seine et Oise) joue alternativement un pas redoublé et l'Internationale. On chante au refrain, et, entre les morceaux de fanfare, les manifestants entonnent la *Carmagnole*, l'*Anticléricale*, le *Ça Ira*.

Les camarades Italiens chantent l'*Hymne à Garibaldi* et l'*Hymne des Travailleurs*.

**La grande causa
Del Riscatto
Niun di noi vora tradir.**

Les manifestants s'engagent de la rue Caulaincourt, dans la rue Lamarck, plus étroite, plus tournante; et leur cortège s'allonge sans fin. Ils vont sans cesse en chantant et ne semblent guère fatigués, dans l'ardeur et la franche gaieté qui les animent.

La grande ville, de mieux en mieux s'étale, se découvre devant eux à mesure qu'ils montent.

Après une semaine de pluies, le temps est calme, le ciel clair et pur ; et l'on distingue aisément les nombreuses coupoles, les dômes, les clochers. Le soleil est décidément de la fête.

Il baigne toute la capitale de lumière, de chaleur vivifiante ; et la cité se montre splendide, aux yeux de tous, comme pour faire trouver plus ignoble cette basilique et ses échafaudages, ce temple indigne d'elle, qui veut la dominer.

Tout Paris fête La Barre, le martyr d'Abbeville, et en fait son fils adoptif.

C'est là, à quelques mètres du grand portail de la basilique, qu'est placée la statue du chevalier. Le jeune La Barre vient de subir les pires tortures. Dans une pose douloureuse, tenant son poignet droit brisé, il attend la dernière exécution.

Au pied de la statue, au milieu d'une grande foule enthousiaste, le citoyen Le Grandais, conseiller municipal de Paris, prend la parole.

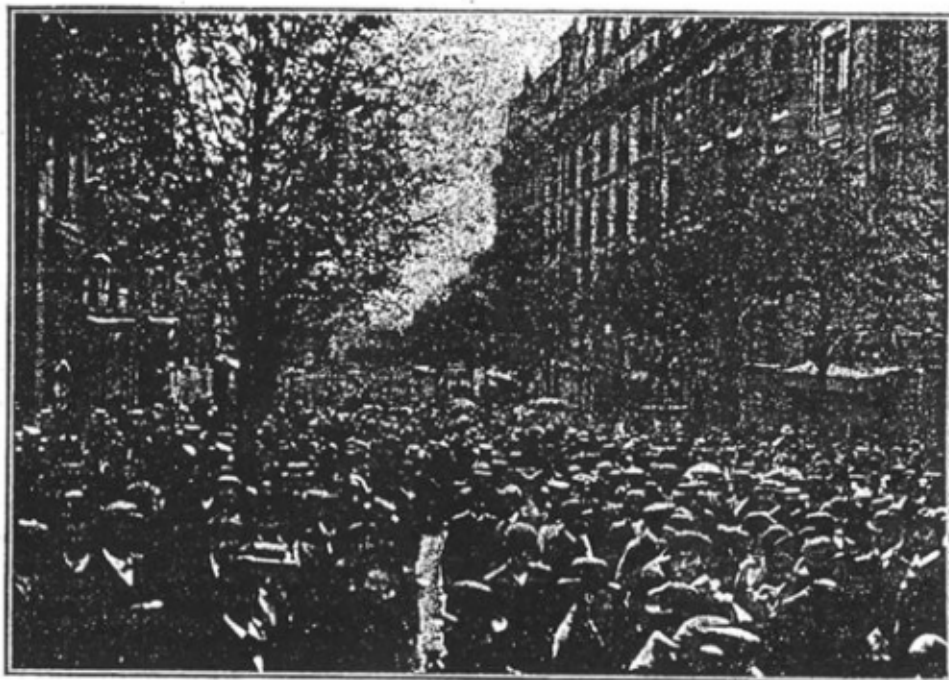
CITOYENNES, CITOYENS,

C'était en 1873, du 23 au 30 Juillet.

La réaction versaillaise battait son plein s'étendant sur la France comme une lèpre hideuse. La Commune de Paris qui, se hissant à la taille de l'immortelle

Convention de 1793, aurait voulu repousser l'invasion prussienne, épargner à la France la honte de payer une rançon de cinq milliards et la douleur de se voir arracher deux de ses plus belles provinces, mais qui avait du moins sauvé la forme républicaine et affirmé l'idée sociale dans le sang de ses défenseurs, la Grande Commune de 1871 était morte assassinée.

Trente-cinq mille prolétaires tués lâchement après la bataille, le feu éteint, jonchaient de leurs cadavres les rues de Paris transformées en charniers; des mil-



Organisation du D^efilé.

liers des nôtres partaient pour les bagnes de la Nouvelle-Calédonie et pour les enfers de l'exil, cent mille familles s'expatriaient, emportant à l'Étranger le secret de la fabrication parisienne.

C'était l'heure où les mères ne retrouvaient plus leurs fils disparus dans la tourmente, où les filles appelaient leurs pères, où les femmes demandaient en vain leurs maris fusillés, où la fiancée courait dans la nuit après l'ami de son cœur qui lui avait été, ravi, l'heure où les enfants n'avaient plus de pères, où les pères n'avaient plus d'enfants.

La Terreur régnait dans Paris.

C'est le moment, après les souffrances de la guerre étrangère et de la guerre civi-

le, quand la France pantelante saignait de mille plaies, c'est ce moment que les hommes du Sacré-Cœur ont choisi pour faire à la France un dernier affront, pour lui porter le dernier coup.

L'assemblée du 8 février 1871, l'Assemblée élue en un jour de malheur, contenait dans son sein tous les représentants des anciens régimes, et l'archevêque ultramontain de Paris, le sieur Guilbert, s'entendit avec eux pour élever sur la Butte Montmartre, dominant tout Paris, l'ignoble monument qui est ici derrière nous.

Oui, il s'entendit avec les Belcastel, les Kerdrel, et aussi hélas ! le capitaine d'artillerie Brunet, que Paris trompé avait élu à cause de son attitude pendant le siège.

A eux tous, ils présentèrent la loi inique de Juillet 1813, qui volait la ville de Paris, qui lui prenait malgré elle près de 8.000 mètres de terrain pour une indemnité ridicule de 240 000 francs seulement et qui autorisait l'Archevêque à bâtir ce Sacré Cœur sur lequel ils ont eu l'impudence de mettre en exergue :

Au Sacré Cœur de Jésus, la France pénitente et repentante.

Pénitente et repentante ? De quoi ? D'avoir fait la République et d'être encore et toujours le pays de la Révolution ?

(L'orateur rappelle que l'archevêque outrepassant ses droits, avait, de plus, occupé 5 070 mètres illégalement).

Ces 5070 mètres, je les ai revendiqués, d'abord auprès de l'administration, puis celle-ci se retranchant derrière des faux-fuyants, à la tribune même de l'Hôtel de Ville, reléguant volontairement la question politique au second plan et affectant de me placer exclusivement sur le terrain municipal.

Enfin quand j'ai vu que tous mes amis, socialistes ou radicaux, m'appuyaient énergiquement, quand j'ai senti la partie gagnée et que ces 5 070 mètres volés par le Sacré-Cœur allaient nous revenir, j'ai sorti de mon portefeuille un ordre du jour par lequel je proposais au Conseil d'ériger, sur ce terrain reconquis, dans l'axe même du grand portail du Sacré-Cœur, la Statue du Chevalier de la Barre, supplicié pour n'avoir pas salué une procession.

Malgré les clameurs de la droite, cette proposition fut adoptée, le 21 novembre 1904 !

Et l'on vient dire qu'elle fut de notre part un défi, une provocation.

Allons donc ! Ce n'est pas nous qui avons provoqué !

(Se tournant vers le Sacré-Cœur et le désignant de là main droite)

Les provocateurs, les voilà ! Les provocateurs, ce sont les gens qui, au lendemain de nos désastres, après la guerre étrangère et la guerre civile, sur le point le plus élevé de la Butte Montmartre, ont bâti ce monument d'orgueil sacerdotal sur lequel ils ont gravé une suprême insulte à la France !

Les provocateurs, ce sont les hommes noirs qui, en plein XIX^e siècle, ont osé,

profitant de nos malheurs, créer un nouveau culte, bâtir à coup de millions cette basilique consacrée, suivant la forte parole de Zola, **à la glorification de l'absurde.**

Le voilà, ce malheureux Chevalier de la Barre, tel que le génie, Armand Bloch, l'a représenté devant vous ! Il sort du supplice, les membres rompus, le poignet brisé, la langue arrachée avec des tenailles, en attendant le bûcher qui va consumer ses pauvres restes.

Pour n'avoir pas salué une procession ! A 19 ans ! Quand la vie se présente si longue et si belle !

On vient nous dire, - vous avez lu leurs affiches, - que le crime de l'exécution du Chevalier de la Barre est un crime de la magistrature, on plaide les circonstances atténuantes en faveur du clergé, comme s'il pouvait y avoir des circonstances atténuantes pour une pareille horreur et pour un crime inspiré par la passion cléricalle !

Que nous importe d'ailleurs cette distinction entre la magistrature et le clergé !

Nous les mettons tous deux dans le même sac. (*Applaudissements.*)

Dès aujourd'hui, la Butte est reconquise par cette manifestation inoubliable du 3 septembre 1905 en face du plus beau panorama qu'il soit possible de rêver, où le Ciel lui-même se fait mon complice, où le nommé Dieu se compromet en nous donnant ce soleil resplendissant qui n'est pas le soleil d'Austerlitz, mais qui est, ce qui vaut mieux, le soleil de la République Sociale et de la Libre Pensée (*Applaudissements.*)

(*L'orateur, désignant la statue.*)

Ce qui est évident, ce qui ressort de leurs insinuations maladroites, c'est que la statue du Chevalier de la Barre, victime des magistrats cléricaux et des prêtres fanatiques, dans l'axe même du grand portail du Sacré-Cœur, les gêne pour le présent et les épouvante pour l'avenir.

Ils ont raison de s'épouvanter.

Un jour viendra, par les moyens pacifiques ou par une Révolution violente où nous ferons du Sacré-Cœur le Palais du peuple avec un Théâtre sur la scène duquel on représentera Torquemada ou les mystères de l'Inquisition, avec Tartuffe comme lever de rideau.

Je vous invite à saluer l'aurore de ce beau jour aux cris mille fois répétés de :



Vive la République Sociale! Vive la Libre Pensée Internationale!

Ce discours est longuement applaudi.

L'Internationale est chantée par des milliers de voix renforcées par la fanfare de Persan; et ce chant révolutionnaire couvre les quelques voix de jeunes Éliacins invisibles qui s'étaient élevées derrière les palissades de la basilique. Alors les groupes défilent au pied de la statue, drapeaux au vent. Tous les groupes favorables à la Libre Pensée sont représentés, mais nous ne pouvons noter que ceux dont les enseignes sont présentes.

La Libre Pensée de Beaumont ; Les Petits Bellevillois ; La propagande athéiste ; L... Galiléo-Galiléi ; L...Vérité Justice XVI^e ; L... Le Droit Humain ; L... Jérusalem Écossaise ; Le Chantier des Solidaires du XIII^e ; La Sologne ; La Ruche Française du XIII^e ; La Fédération Française de la Libre Pensée ; Libre Pensée de Blois ; Le Comité du Congrès de Rome ; Les Originaires de l'Ariège ; l'Éclectisme du 9^e ; La Jeunesse républicaine du 19^e ; L'Idéal Social de Montmartre ; Le Groupe socialiste du 16^e ; La Jeunesse socialiste du 2^e ; L'éducation sociale de Montmartre ; L'Université Populaire du 18^e ; L'U.P. Émile Zola ; Groupe socialiste du 18^e ; Comité d'Action socialiste du quartier Bonne-Nouvelle ; Libre Pensée socialiste de la Plaine-Saint-Denis.

Groupe socialiste du 19^e ; L'université socialiste de Versailles ; L Union des Travailleurs socialistes de Vannes ; La Bretagne Libre Penseuse ; Libre Pensée de Saint-Denis 1870 ; Groupe socialiste du 19^e ; Ni Dieu ni Maître ; Jeunesse socialiste du 18^e ; L'Avanguardia, groupe socialiste syndicaliste révolutionnaire, ligue italienne ; Libre Pensée d'Argenteuil ; Syndicat des Magasins centraux ; Alliance républicaine démocratique de Neuilly ; Groupe socialiste, unité socialiste, 24^e section du Parti socialiste des Quatre Chemins ; Libre Pensée de Montreuil ; Union socialiste belge de Paris ; L'Éducation civique de Paris.

Syndicat des ouvriers et ouvrières des magasins administratifs de la Guerre ; Association nationale des Libres Penseurs de France (sections de Paris et Seine) ; Groupe républicain socialiste (quartier des Grandes-Carrières) ; Libre Pensée socialiste des Hospitalisés de l'hospice d'Ivry ; La libre Pensée du 12^e ; Les Lanterniers du 18^e ; La Loge « Travail et Solidarité » ; La Fédération des Rouges de Bretagne ; Chantier des solidaires (Société d'action sociale par la Libre Pensée du 8^e) ; L'égalité sociale (Groupe de la Libre Pensée socialiste de la Plaine Saint-Denis).

Groupe d'action antireligieuse républicaine socialiste ; Libre Pensée de Montmartre ; Alliance républicaine démocratique de Neuilly-sur-Seine ; Avant-garde socialiste républicaine de Clignancourt ; Groupe socialiste de Saint-Dié (Vosges) ; Les amis de la Science (Libre Pensée des 1^{er}, 2^e, 3^e, 9^e et 10^e arrondissements) ; Entente des groupes anticléricaux de Paris.

Le défilé dure plus de quatre-vingt minutes, devant La Barre, et cependant un grand nombre de manifestants sont rangés en grappes au coin des rues, sur les escaliers qui mènent à la Butte, ou dans l'enceinte réservée, derrière la maquette.

La police est charmante, au grand étonnement et surtout au grand plaisir de tous. Il n'y a donc aucun désordre à signaler. Les congressistes et manifestants se

dispersent au gré de leurs désirs, d'un côté ou d'un autre.

Un seul fait, que quelques fidèles de la paroisse du Sacré-Cœur doivent considérer comme regrettable, est la suppression des vêpres dominicales et de la sonnerie de cloches dans cette après-midi. Cette suppression est d'ailleurs due tout entière à l'initiative du proposé à la direction de la paroisse.

OPINIONS DIVERSES

Zola et le Sacré-Cœur. - Nous ne résistons pas au désir de reproduire cette belle page du roman Paris de Zola, C'est Guillaume, le frère de Pierre Froment, qui parle.

On ne s'imagine pas un non-sens plus imbécile, Paris, notre grand Paris, couronné, dominé par ce temple bâti à la glorification de l'absurde. N'est-ce point inacceptable, après des siècles de science, ce soufflet au simple bon sens, cet insolent besoin de triomphe, sur la hauteur en pleine lumière ? Ils veulent que Paris se repente d'être la ville libératrice de vérité et de justice... ... Que le temple croule avec son dieu de mensonge et de servage ! et qu'il écrase sous ses ruines le peuple de ses fidèles, pour que la catastrophe, telle qu'une des anciennes révolutions géologiques, retentisse, aux entrailles de l'humanité, la renouvelle, et la change !

L'Action, 5 septembre 1905. -de H. Bérenger, sur la manifestation La Barre.

Pendant plus de deux heures, l'immense cortège, que seul Émile Zola, dont la mémoire planait sur cette fête, aurait pu décrire sans défaillance, a déroulé ses bannières rouges, ses couronnes rouges, ses insignes, ses chants révolutionnaires, sans qu'aucune contre-manifestation ait même été esquissée, sans qu'aucune bagarre se soit produite, sans qu'aucune dissonance ait troublé l'harmonie formidable d'une pareille journée.

La Lanterne, 5 septembre. - Sur le même sujet.

« La manifestation du Congrès de la libre Pensée au monument du chevalier de La Barre a été ce qu'elle devait être, imposante et significative.

Plus de vingt-cinq mille citoyens et citoyennes s'étaient donné rendez-vous au pied de la Butte Montmartre, pour glorifier, devant le monument grotesque du cléricalisme, l'une des plus nobles victimes de l'Église.

(...)

Sans doute le massif de pierre élevé par la plus ignoble bigoterie, et les plus répugnants moyens de la prêtraille domine la statue du penseur libre, mais ceci tuera cela. Par la force de l'idée, dans un avenir peut-être prochain, la colossale construction du fanatisme s'écroulera devant l'image symbolique. »

La Raison, 17 septembre.

« On interroge les bedeaux ; on interviewe les sacristains. Avec un petit frisson d'effroi, les dévotés veulent connaître les détails de cette journée de Révolution.

- Mais je ne la vois pas, la statue ?

- Non, répond un curé, la poitrine constellée de croix et de médaille, ils l'ont emmenée au Trocadéro, pour présider leur Congrès. Elle va faire le tour de la France.

- Sainte Vierge ! s'écrie la dévotée, que ce La Barre ne vienne pas chez nous ! Monsieur le Curé a déjà assez de mal avec les libres penseurs du pays.

Mais un des suisses de la Basilique intervient :

- Oh ! ça n'a pas été si terrible. Peut-être deux mille personnes. Et encore, beaucoup de curieux. Au reste, les manifestants étaient gardés par la police. C'est à peine si on les entendait chanter.

- Ah ?... en province, cette manifestation a fait beaucoup de bruit. Tout le monde en parle. Mes voisins même ne trouvaient pas prudent que je vienne en ce moment au pèlerinage.

Sa canne à la main, le suisse s'éloigne, dédaigneux et superbe :

Les journaux en racontent toujours plus qu'il y en a... »

La Presse, 4 septembre, Sous le titre *un incident*.

« Un incident amusant s'est produit dans la rue Caulaincourt. Une société de la libre-pensée de Loudun avait arboré un drapeau blanc ; croyant avoir affaire à des contre-manifestants, - des royalistes, - un officier de la paix se précipita vers le groupe et somma le président de mettre en gaine l'emblème séditieux. Le président s'y refusa formellement, et l'affaire allait dégénérer en bagarre, lorsque M. Allemane intervint et persuada à la Société de Loudun de rengainer le drapeau blanc, - ce qui fut fait. »

La Croix, 5 septembre. Sous le titre *un prêtre assommé*.

« Et la chasse recommence aux robes de prêtres et de nonnes. On fouille les rues Saint-Eleuthère, Saint-Rustique, Ravignan. Enfin, rue de Norvins, passe sans bruit un jeune ecclésiastique en robe regagnant sa demeure. Aussitôt la meute de le pourchasser en l'injuriant : « Hou ! hou ! la calotte ! Sa gueule ! sa gueule ! » On veut le lapider. Un solide gaillard lui assène sur la nuque un coup de bâton qui le blesse. Des mains furieuses s'agrippent à sa soutane, et, sans qu'il eût dit un mot, fait un geste, il allait être écharpé, quand de braves gens, au n° 14, ouvrent une porte donnant sur une cour, l'y poussent et referment la porte devant les furieux qui s'y abattent, réclamant leur proie...

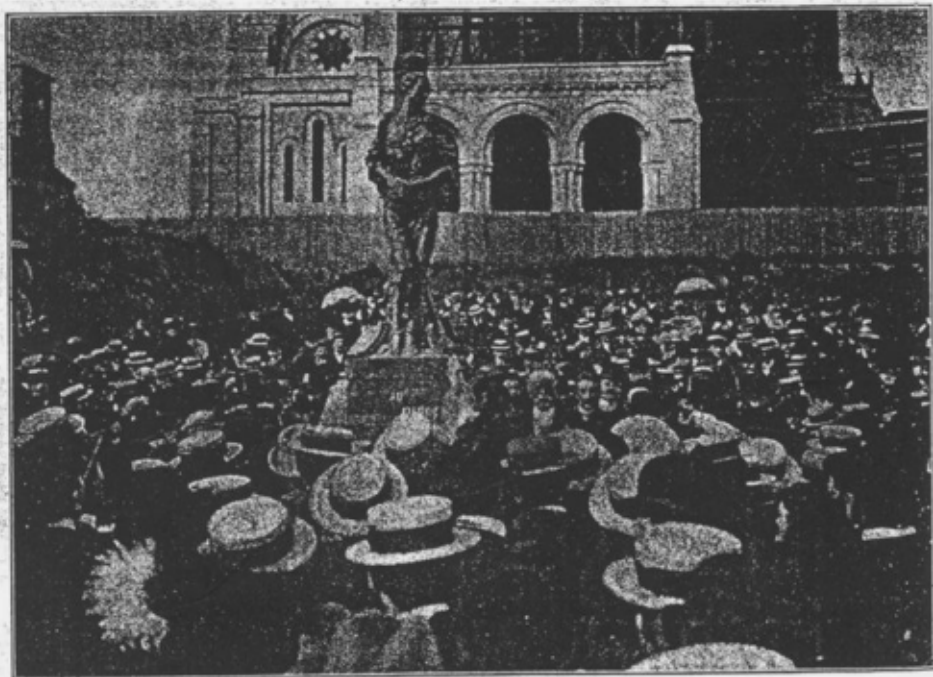
Quand, sous la conduite des agents, insulté, frappé, l'ecclésiastique eut disparu, les manifestants parlaient encore de l'audace de ce curé, qui avait osé sortir en robe, un tel jour, et couru le risque de mourir légitimement rompu vif, pour avoir

manqué de respect à leur procession. »

Ils se trompent. C'est l'histoire de la Barre, cela.

La Croix serait seule à raconter cet incident pris sans doute sous sa calotte.

Si « Le Pèlerin » n'allait jusqu'à représenter la victime, dans un état lamentable, la tête fendue, la soutane inondée de sang, dans l'altitude des martyrs missionnaires de la Chine.



Au pied de la Statue — Le discours du citoyen Le Grandais.

Au pied de la statue- Le discours du citoyen Le Grandais



LE SECRETARIAT DU CONGRES

Charles ALLEAUME Fernand DESPRÉS Emile CHAUVELON LIZARD ROUGON Maurice CHUVAS
Secrétaire général *Secrétaire adjoint*

NDLR : Des congrès régionaux préparèrent le Congrès international de la Libre Pensée de Paris : Manosque, (Fédération des Basses-Alpes) le 4 juin 1905, Briognes (Fédération du Var), le 7 mai 1905 etc.

**Fédération Départementale des Groupes de Libres Penseurs des
Alpes de Haute Provence**

Siège social : rue des Chevriers 04230 Cruis

☎ : 04 92 71 09 53

Site départemental : <http://librepensee04.over-blog.com>

Courriel : librepensee04@orange.fr



Supplément au bulletin trimestriel de
la Fédération Départementale des
Groupes de Libres Penseurs des
Alpes de Haute Provence

Le Mouton Noir

Directeur de la publication : Marc POUYET